REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARGELLIERS

Séance du lundi 08 avril 2024 Délibération n°2024-12

Nombre de Membres:

du Conseil Municipal: 13

en exercice : 13 présents : 12 Représentés :

Votes:

Pour: 12 Contre: 0 Absentions: 0

Date de la convocation du Conseil Municipal : mercredi 27 mars 2024 (par mail) Date d'affichage de la convocation : mercredi 27 mars 2024

Présents: Pierre AMALOU, Claudie BERARD, Alain FOURNIER, Vincent BOUBAL, Valérie GROS, Bernard TREMOULET, Florence LAUSSEL, Catherine DUSCHA, Jean Michel CLAREY, Thierry AILLAUD, Yves LEBORGNE, Gaëlle ROUX-MENON

Absents: Séverine RAMON

Absents excusés :

Pouvoirs:

Secrétaire de séance : Catherine DUSCHA

Vote du Budget Primitif 2024 de la Commune

Claudie BERARD, adjointe au Maire, déléguée aux finances, après avoir présenté au Conseil Municipal les comptes administratifs et de gestion 2023, rappelle qu'après avoir entendu les propositions et demandes des différentes commissions de la commune depuis le début de l'année 2024, ce budget a été présenté et discuté lors de la réunion de la commission finances du 26 mars 2024. Il a également été présenté et discuté en séance privée du Conseil Municipal, le 02 avril 2024.

Elle présente maintenant au Conseil Municipal le budget primitif communal de l'exercice 2024.

Un diaporama des projets de dépenses et de recettes est diffusé sur vidéo projecteur.

Cette présentation sera mise à disposition du public en mairie et communiqué sur le site internet de la Commune sous sa forme synthétique.

Le budget communal 2024 proposé au vote du Conseil Municipal s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **986 806 euros** pour ce qui concerne la section de fonctionnement, et à la somme de **1 163 362.67 euros** pour ce qui concerne la section d'investissement.

Il est établi comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES					
Chapitre	Libelle	Dépenses			
011	Charges à caractère général	261 852 €			
012	Charge de personnel	357 340 €			
65	Charge de gestion courante	106 798 €			
66	Charges financières	15 713 €			
67	Charges exceptionnelles	226 558 €			
Total des dépenses ré	968 261 €				
042	Dotations aux amortissements	18 545 €			
Total		986 806 €			

RECETTES

Chapitre	Libelle	Recettes	
013	Atténuations de charges	33 000 €	
70	Produits de service	81 550 €	
73	Impôts et taxes	560 068 €	
74	Dotation, Subventions	142 268 €	
75	Revenus d'immeubles	63 920 €	
76	Produits financiers	6 000 €	
Total des recettes réel	les de fonctionnement	886 806 €	
002	Excédent reporté de 2023	100 000 €	
Total		986 806 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre/ Opération	Libelle	Restes à réaliser	Vote de l'assemblée	Total
1641	Emprunts en euros		40 729,00 €	
165	Dépôts et cautionnement		490,00 €	41 219,00 €
OP 10	Bâtiments divers	8 448,87 €	21 552,00 €	30 000,87 €
OP 17	P.L.U.	5 888,80 €	34 112,00 €	40 000,80 €
OP18	Nouvelle Mairie	6 688,80 €	721 520,00 €	728 208,80 €
OP40	Bâtiments scolaires	44 129,39 €	20 871,00 €	65 000,39 €
OP45	Tennis	9	2 000,00 €	2 000,00 €
OP55	Voirie	150 000,00 €	<u>.</u>	150 000,00 €
OP70	Matériel divers	13 728,17 €	26 672,00 €	40 400,17 €
OP72	Matériel Informatique		12 497,90 €	12 497,90 €
OP75	Matériel Administratif	=	9 034,00 €	9 034,00 €
OP80	Electricité	36 154,74 €	8 846,00 €	45 000,74 €

RECETTES

Total

Libelle	Restes à réaliser	Vote de l'assemblée	Total
Excédent de fonctionnement capitalisé		85 316,54 €	85 316,54 €
Résultat reporté 2023		47 211,13 €	47 211,13 €
FCTVA		318 328,00 €	318 328,00 €
Taxe d'aménagement		35 000,00 €	35 000,00 €
Subventions	173 000,00 €	485 472,00 €	658 472,00 €
Dépôt et cautionnement		490,00 €	490,00 €
Opération d'ordre (Amortissement)		18 545,00 €	18 545,00 €
	Excédent de fonctionnement capitalisé Résultat reporté 2023 FCTVA Taxe d'aménagement Subventions Dépôt et cautionnement Opération d'ordre	Excédent de fonctionnement capitalisé Résultat reporté 2023 FCTVA Taxe d'aménagement Subventions 173 000,00 € Dépôt et cautionnement Opération d'ordre	Libelle Restes à réaliser l'assemblée Excédent de fonctionnement capitalisé Résultat reporté 2023 47 211,13 \in FCTVA 318 328,00 \in Taxe d'aménagement 35 000,00 \in Subventions 173 000,00 \in 485 472,00 \in Dépôt et cautionnement 490,00 \in 0 <i>pération d'ordre</i>

Total 1 163 362,67 €

1 163 362,67 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le budget primitif 2024 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement à la somme de 986 806 € en dépenses et en recettes,
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement à la somme de 1 163 362,67 € en dépenses et en recettes.

Fait à ARGELLIERS, le 08/04/2024 Acte rendu exécutoire Après envoi en préfecture le 15/04/2024 Après affichage le 15/04/2024

Le Secrétaire Catherine DUSCHA Le Maire Pierre AMALOU